



MANIFESTATIONS, VIOLENCES DE RUE ET DEMOCRATISATION EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MUHANI MAKELELE Keke*

Résumé

Les mouvements de revendication démocratique dans nombre de pays d'Afrique et de l'Europe de l'Est se sont ouvertement créés et développés au début des années 1990. Parmi les facteurs explicatifs de cette effervescence socio-politique, les observateurs allèguent d'une part le vent de la démocratisation consécutif à la décadence de l'ex URSS, d'autre part les crises socio-économiques internes dans ces pays. Les manifestations de rue s'inscrivent dans cette dynamique. Dans ce papier, nous nous interrogeons tout d'abord sur l'influence de ces dernières sur le parcours démocratique de la RDC, ensuite sur les déterminants de la violence qui émerge au cours de ces manifestations de rue.

Summary

The democratic claiming movements in Africa and the East Europe have been created and developed at the beginning of the year 1990. Among factors of that socio-political effervescence, observers call to mind in one hand the democratization wind consecutive of the decadence of the old U.R.S.S. and in an other hand internal socio-economic crises in the country. Demonstrations are also included in that dynamic. In this research paper, we wanted to know whether if the above factors had influenced the democratic procession of the Democratic Republic of Congo and the determination of the causes which increase violence during those demonstrations.

INTRODUCTION

I. PROBLEMATIQUE

Le crépuscule des années 1980 se caractérise en Afrique et en Europe de l'Est par des revendications démocratiques de grande envergure. Sous l'impulsion de Gorbatchev, l'URSS opte pour une révision déchirante de ses méthodes de pouvoir, ses modes d'organisation et de gestion de son économie. L'on parlera de la *pérestroïka* et du *glasnost*. Le prestige idéologique dont bénéficie à l'époque cette puissance dans beaucoup de pays du Tiers monde entraînera ces derniers dans cette ré (dé) composition étatique.

Dans la foulée de cette nouvelle configuration en Afrique, le multipartisme a été consacré, les populations longtemps maintenues sous la férule et l'intimidation des *chefs autoproclamés* ont pris à bras-le-corps ce déverrouillage de l'espace public pour exprimer (à travers meetings, marches, grèves ...) leur

* Assistant en Faculté des Sciences Sociales, Politiques et Administratives de l'Université Catholique du Graben (UCG Butembo).

exaspérations face au non-respect de leurs droits fondamentaux, notamment la liberté, l'égalité des chances, le salaire, le vote.

La République Démocratique du Congo³⁵ ne s'est pas dérobée de ces agitations politico-sociales. La contagion démocratique externe a rencontré un environnement interne de malaise sociopolitique favorable à son expansion dans ce pays. Son espace (urbain en prédominance) a servi de cadre à bon nombre de mobilisations populaires mettant en scène l'unité ou la dispersion intersyndicale, interprofessionnelle, géographique, mais aussi donnant le flanc à des actes de violence.

D'où la nécessité de nous interroger, tout d'abord, sur l'influence des manifestations de rue sur la dynamique de la démocratisation de la RDC, et ensuite, sur les raisons explicatives de l'émergence de la violence dans le recours à cette modalité de participation politique dans le contexte congolais.

II. HYPOTHESES

Aux questions précédemment posées, nous avançons provisoirement ces réponses :

- La descente des groupes sociopolitiques dans la rue en RDC semble n'avoir pas eu une influence remarquable sur la dynamique de la démocratisation dans ce pays. Le manque de structuration des groupes manifestants, la prédominance de la ville comme milieu manifestant, l'écho étant faible à l'intérieur du pays pour un certain nombre de contraintes de démotivation □ notamment le déficit informationnel, la peur des appareils répressifs du contrôle de l'Etat (armée, police), le jeu de récupération politique des manifestations de protestation sont autant de facteurs qui expliqueraient cette situation.

- Les ingrédients qui concourent à l'émergence fréquente de la violence dans les manifestations de rue de type protestataire peuvent être résumés à trois : la crise de légitimité que connaît la RDC depuis plus de trois décennies, le manque de culture démocratique et les faiblesses d'encadrement des manifestations publiques.

III. METHODOLOGIE

Deux démarches intellectuelles d'explication nous ont beaucoup servi dans nos investigations : la méthode systémique et la *méthode* comparative.

³⁵ Situé au cœur de l'Afrique centrale dans la région des grands lacs africains, ce pays a connu, au fil de son histoire, des appellations diverses : Etat Indépendant du Congo (1885-1908), Congo-Belge (1908-1960), République du Congo, (1960-1964), République Démocratique du Congo ou RDC (1964-1971), République du Zaïre (1971-1997), et encore RDC depuis 1997. C'est cette dernière appellation officielle actuellement en vigueur qui sera utilisée dans ce papier pour des raisons pratiques d'homogénéité et de clarté. Cela nous évitera de tomber dans l'anachronisme quant à la manipulation des faits à cheval sur les périodes d'appellations différentes (de Zaïre à la RDC).

Manifestations, violences de rue et démocratisation en RDCongo

- *Méthode systémique* (modèle proposé par David Easton) nous a permis de comprendre la portée des manifestations de rue (qui ont eu lieu en RDC de façon significative depuis le début des années 1990) sur le système politique du pays de Lumumba, en y décelant des germes internes favorisant le déclenchement de la violence, les constantes dans les « entrées » véhiculées par les groupes manifestants, mais également les actions et décisions du système (ici la RDC) perçues comme des réponses aux revendications exprimées et appuyées par la violence.

- *Méthode comparative* : cette méthode nous a été d'un grand apport dans la définition des aires de protestations, des groupes à forte propension à s'engager dans les manifestations de rue et de recouper leurs divers impacts sur la dynamique de la démocratisation au pays.

En outre, le développement de cette étude est tributaire du recours à deux techniques principales : la recherche documentaire et l'observation directe.

IV. DELIMITATION ET PLAN

Cette étude traite des manifestations et violences de rue telles qu'inscrites dans le cours de la démocratisation de la RDC de 1990 à 2006. Elle se limite- difficultés de recherche et modestie obligent- aux seules manifestations de rue qui ont sensiblement marqué de leurs empreintes la dynamique de la démocratisation au pays, sans pour autant ignorer les autres formes d'action collective qui se sont imposées dans le champ investi.

De façon particulière, elle trace les contours de la marche des Chrétiens du 16 février 1992, revient sur la vague de manifestations ayant salué la marche et l'arrivée triomphale de l'AFDL³⁶ aux commandes du pouvoir politique au pays (en écroulant dans ce mouvement le régime mobutiste), celles ayant suivi la prise de la ville de Bukavu par *les mutins* en juin 2004, enfin celles organisées/non autour de la question électorale en 2005 et 2006. Les manifestations de rue à caractère protestataire/d'indignation ont été privilégiées du fait de leur grande probabilité à dégénérer en violence.

Trois sections constituent la charpente de cette modeste étude. La première en esquisse le cadre théorique, la deuxième traite des manifestations de rue dans la dynamique de la démocratisation en RDC, la dernière enfin analyse les violences de rue traduisant la crise politique dans ce pays. Une conclusion, assortie de quelques recommandations, parachève notre parcours.

³⁶ AFDL : Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo Zaïre. Mouvement politico-militaire ayant recruté ses acteurs principaux aussi bien dans les rangs des armées rwando-congolaises et burundaise que de ceux de l'intelligentsia congolaise des lendemains de l'indépendance du Congo pour renverser le Maréchal Mobutu des rênes du pouvoir depuis 1965. Objectif atteint entre octobre 1996 et mai 1997.

Section première : QUELQUES ASPECTS THEORIQUES DE L' ETUDE

Cette section se propose de donner les contours définitionnels des concepts de base (I.1) ainsi que quelques éléments sur la symbolique de la rue et de la ville (I.2).

I. 1. INTELLIGENCE DES CONCEPTS DE BASE.

Il s'agit ici de lever le rideau sur les concepts de participation politique (I.1.1), de démocratisation (I.1.2.), de l'ordre public (I.1.3), et enfin de violence politique (I.1.4).

I.1.1. La participation politique

L'idéal démocratique repose sur la conception que le pouvoir procède (émane) du peuple souverain. Il ne peut donc y avoir de démocratie sans implication ou participation du citoyen à la vie politique de façon active. Nous souscrivons à la vision élargie de Weiner³⁷ pour qui la participation politique désigne toute action volontaire ayant du succès ou aboutissant à un échec, organisée ou non organisée, épisodique ou continue, ayant recours à des moyens légitimes ou non légitimes dans le but d'influencer le choix des politiques, la gestion des affaires publiques ou le choix des dirigeants politiques à tous les niveaux de gouvernement, local ou national.

Ainsi entendue, la participation politique revêt deux principales modalités. Elle est dite conventionnelle (ou institutionnelle) en cas d'utilisation par les citoyens des canaux traditionnels et unanimement admis en société. Il s'agit principalement du vote. Par contre, on parle de la participation non-conventionnelle (ou non-institutionnelle) dans le cas de l'utilisation des canaux pas nécessairement autorisés/tolérés par les pouvoirs publics. Les manifestations de rue se situent dans ce dernier cas de figure.

I.1.2. Démocratisation ou transition démocratique ?

A l'instar de la démocratie, la *transition démocratique* est le type de concept dont le parcours théorique demeure encore ambigu et contradictoire. En effet, ce que l'on qualifie de *transition démocratique* a connu l'assaut de plusieurs études théoriques et suscité des espoirs depuis la chute de la dictature franquiste en Espagne, la disparition des régimes militaires en Amérique Latine et surtout avec l'effondrement du bloc communiste et les vagues d'ouverture démocratique dans les années 1990. Cette notion échappe difficilement à l'illusion de l'existence d'un schéma classique et quelque peu obligatoire que suivrait tout pays *en mal de démocratie*.

C'est pourquoi nous lui préférons le concept *démocratisation* qui s'entend dans cette étude comme le processus à long terme qui permet de constater pêle-mêle l'existence d'une revendication démocratique, la formalisation d'un débat sur les nécessités de réforme du système politique, la réforme effective de ce système, l'organisation d'élections multipartisanes, la libération de la parole

³⁷M. WEINER, Cité par J. LAFARGUE, *Contestations démocratiques en Afrique. Sociologie de la protestation au Kenya et en Zambie*, Paris, Karthala et Ifra, 1996, p. 10.

Manifestations, violences de rue et démocratisation en RDCongo

politique et l'interioration par les gouvernés de différentes rituelles démocratiques³⁸.

I.1.3. L'ordre public

Le concept « *ordre public* » évoque communément l'ordre dans la rue. C'est la charge juridique de ce vocable qui nous intéresse du fait de sa subtilité. Dans cette acception, l'ordre public se présente comme l'ensemble des institutions qui tendent à garantir tant la sécurité des rapports entre les citoyens que le cours normal de la vie publique.

La notion d'ordre public en droit administratif, intimement liée à celle de police administrative, connaît généralement une typologie à trois dimensions, à savoir *la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques*. A cette trilogie de l'ordre public la doctrine ajoute depuis peu une quatrième dimension: *les bonnes mœurs*, un élément qui veut s'ériger en bouclier social contre l'immoralité, le désordre moral, la délinquance ...

Il y a lieu de remarquer que les manifestations de rue s'inscrivent dans les deux premières dimensions. En effet, ces manifestations sont à même de mettre en question la tranquillité publique, et entamer la sécurité publique étant donné, d'une part le cortège des hurlements, des chants scandés, des sifflets et autres moyens claironnants employés lors de la *descente dans la rue*, et d'autre part le risque de débordement toujours latent, surtout en cas de manifestation de protestation.

Enfin, notons que la police constitue un des instruments de choix chargés du maintien de l'ordre public. Elle peut, selon les circonstances, jouer à la prévention (et c'est sa mission principale), à la répression (ce qui ne doit se faire qu'exceptionnellement, la liberté étant la règle) ou encore à l'assistance (en cas de l'organisation du service de secours).

I.1.4. La violence politique

La violence est une notion multiforme et relative recouvrant des champs géographiques, temporels et des réalités fort différents. Par ce phénomène social on entend pêle-mêle la guerre, la torture, l'extermination ... Dans le présent cadre, nous considérons la violence comme³⁹ une stratégie adoptée d'avance ou non par les groupes manifestants engagés dans une action protestataire, ou par les agents dits *de l'ordre* en confrontation avec les premiers en vue d'appuyer et faire accepter les griefs portés. Il s'agit dans ce cas d'une violence politique étant donné l'importance d'un enjeu important : la maîtrise de la rue ou d'une cible particulière de grande charge symbolique.

I.2. LA SYMBOLIQUE DE LA RUE ET DE LA VILLE

De nos jours, la scène urbaine et la rue constituent des scènes de prédilection où la protestation démontre ses multiples dimensions politiques,

³⁸ J. LAFARGUE, *Op.Cit*, p.18

³⁹O. FILLIEULE, « L'émergence de la violence dans la manifestation de rue. Eléments pour une analyse étiologique », in <http://urvu.conflicts.org/document> 212.html.

culturelles, esthétiques...C'est ce qui fait dire à Bertho⁴⁰ que l'espace public ne se limite pas à celui modelé par les médias, mais que, étant donné que la politique moderne est née de *l'agora* grecque, l'espace public, c'est aussi la rue que l'on ne peut disputer au peuple que par la force armée.

Selon ce raisonnement, en s'appropriant la rue, la manifestation s'approprie donc une part de l'espace public, et donc une part du pouvoir. Ainsi consacrée comme espace de concurrence, la rue est devenue l'espace des revendications démocratiques, des manifestations régulières/sporadiques, des émeutes, des sit-in, du commerce informel ; bref le lieu où s'unifient des groupes contre le pouvoir.

Dans cette même perspective, soulignons que le parcours choisi par les groupes manifestants n'est pas neutre. Au contraire, il comporte nécessairement des étapes significatives et permet d'exploiter le symbolisme des lieux⁴¹. En effet, toute ville s'enrichit au fil de son histoire de lieux auxquels peut être attribuée une fonction symbolique reçue par destination ou à la faveur de quelque(s) événement(s) historique(s). Nous pouvons citer à titre exemplatif La Place la Victoire à Kinshasa, la place de l'Indépendance à Bukavu (RDC) ; la Place Rouge à Kremlin (Moscou) ; la Place de Mai à Buenos Aires (Argentine) ; Bastille, l'Arc de Triomphe, les Champs-élysées à Paris, etc.

Section deux: MANIFESTATIONS DE RUE ET DYNAMIQUE DE LA DEMOCRATISATION EN RDC

Cette section brosse le portrait organisationnel des manifestations de rue (II.1.), et se penche sur leurs résultats (II.2.).

II. 1. PORTRAIT ORGANISATIONNEL DES MANIFESTATIONS DE RUE EN RDC

Qui a souvent investi la rue (II.1.1) congolaise et pourquoi ? (II.1.2). C'est à ces questions que nous tâchons d'apporter des éléments de réponse dans cette sous-section.

II.1.1. Les groupes manifestants

En tant qu'un des modes d'action ayant rythmé la revendication démocratique, les manifestations de rue ont été activées par des canaux ayant plus ou moins directement pris sur la population, qu'ils soient d'allégeance politique(1°), sociale (2°) ou à militaire (3°).

1° Groupes d'allégeance politique

Parmi les acteurs faisant recours aux manifestations de rue, entre autres voies, pour faire entendre leurs voix se rangent les partis politiques d'opposition. Cependant, l'instauration du multipartisme limité à trois (le 24 avril 1990), puis intégral (le 06 octobre 1990) a eu comme échos la formation de partis politiques qualifiés pour la plupart d'*alimentaires* ou *satellites*. Cette kyrielle de partis

⁴⁰A. BERTHO, *Contre l'Etat, la politique*, Paris, la Dispute, 1999, p. 66.

⁴¹G. BALANDIER, *Le pouvoir sur scènes*, Paris, éd. Balland, 1992, pp. 24-125

Manifestations, violences de rue et démocratisation en RDCongo

politiques a été vue par d'aucuns observateurs comme une stratégie « mobutienne » visant à favoriser l'émergence d'un faux multipartisme. Cette opération d'achat des acteurs politiques appelée « multimobutisme » a été particulièrement alimentée par la planche à billet et a consacré l'apogée du système de corruption mobutiste et « allégrement » ruiné les finances publiques.

Il convient de souligner que la capacité mobilisatrice des partis politiques d'opposition de première heure de la démocratisation a fort été marquée par les empreintes d'opportunisme politique, la transhumance, ce qui n'a pas manqué d'entamer leur crédibilité politique. Pour ne pas broser un portrait uniquement sombre, signalons que certains partis et regroupements politiques de la RDC ont le mérite d'avoir été à l'avant-garde des mouvements de protestation ayant drainé des marrées humaines de leurs militants et sympathisants. Il en est de même des leaders de l'opposition qui ont expérimenté la prison pour avoir osé penser autrement que le pouvoir en place.

De même, les acteurs et groupes organisés/non, se réclamant de la *société civile*, ont battu le pavé des cités et villes congolaises pour faire passer leurs messages sur la démocratisation du pays.

2° Groupes d'allégeance sociale

Au delà des mécanismes classiques de contrôle des gouvernements (séparation des pouvoirs, parlement, justice, presse libre,...), le peuple dispose toujours des moyens de faire *voice*, 'est à dire de prendre parole pour interpellier le pouvoir. Cette prise de parole est capitale, car c'est en fonction de sa fréquence et de son impact que l'on peut juger du caractère démocratique d'un régime. Cela suppose l'existence d'une *société civile* forte et organisée qui serve de contrepoids au pouvoir politique.

Aux premières heures de la démocratisation s'est exprimée ouvertement une société civile non organisée/structurée, mais suffisamment mobilisée et déterminée dans son combat contre les maux qui, à petits feux, rongeaient le pays en freinant le développement de la RDC et l'avènement dans ce pays d'un Etat de droit.

Parmi les acteurs ayant fait montre d'une culture de la rue manifeste, citons des jeunes, les fonctionnaires des entreprises privés/publics, des jeunes urbains diplômés chômeurs. Il sied de constater que la visibilité sociale est forte chez la jeunesse estudiantine, à potentiel passionnel important, presque nébuleuse chez les autres groupes. A coté de la jeunesse estudiantine et désœuvrée, les églises (catholique en tête) ont impulsé une effervescence non négligeable face au malaise du pays. La Marche historique du 16 février 1992 ayant mis en branle de centaines de chrétiens de la capitale est une illustration suffisante de ce rôle d'avant-garde.

3° Quand l'armée s'en mêle...

Au seuil de la décade 1990 l'armée zaïroise s'est offert en spectacle transformé en une aubaine pour la population kinoise : des unités de militaires ont, en effet été à l'origine des émeutes et des pillages dans la capitale. Le

scénario le plus commenté est celui du 23 septembre 1991, jour où la 31^{ème} brigade aéroportée casernée au camp CETA s'est mutinée.

Réputés partager l'exaspération et la volonté de changement générales, les parachutistes de la 31^{ème} brigade surnommées *armée du peuple* sont en ce jour descendus au centre ville de Kinshasa, les femmes, les hommes, les enfants leurs emboîtant le pas pour se servir dans les magasins, chambres froides, bureaux d'administration, habitations des expatriés et dignitaires (riches) mobutistes.⁴²

II.1.2. Les motifs/objectifs récurrents

Les raisons majeures de l'investissement de la rue en RDC seront passées en revue en tenant compte des grands épisodes qu'a connus la démocratisation de ce pays. D'entrée de jeu, le dénominateur commun de ces manifestations de rue de type protestataire nous semble être la demande adressée aux gouvernants de se pencher aux aspirations profondes de la population. Est en sourdière posée la question, du reste épineuse, de la légitimité des institutions du pays et de leurs animateurs. La non-satisfaction des vœux et exigences de première instance de la population engendre les mécontentements en son sein.

Tel en a été le cas au début des années 1990 où la tension sociale, longtemps couvée par le régime de la terreur, s'est libérée par suite de l'accélération de la dégradation de la monnaie et de la perte considérable du pouvoir d'achat par la ménagère de l'époque. La Marche des chrétiens (dite de l'espoir) voulait demander la poursuite des travaux de la CNS, un cadre qui venait de susciter dans les rangs de la population un immense espoir de voir les institutions assainies et *le mal zaïrois* extirpé.

Dans ce même moule nous plaçons la vague de manifestations qui ont secoué les villes et cités du pays entre 2001 et 2002 en réaction de blocages des négociations entre belligérants ou autres manœuvres dilatoires dans le chef de ces derniers. L'occupation de la ville de Bukavu par les hommes de Jules Mutebuzi le 2 juin 2004 a également suscité des réactions similaires de par la RDC : pour dénoncer cette action et les exactions qui l'ont suivie, marquer le soutien aux institutions de la Transition et la 10^{ème} Région militaire alors sous le commandement du Général Felix Mbuza Mabe, dénoncer « la décision du vice-président A. Ruberwa de retirer le RCD (son parti) des institutions de la Transition », etc.

Enfin, la prolongation de la durée de la transition débutée à 2003 avait fréquemment été dénoncée vigoureusement par les partis absents (de gré ou non) de l'architecture institutionnelle de la transition.

II.2. RESULTATS ET AMPLEUR DES MANIFESTATIONS DE RUE EN RDC

Cette section est une tentative d'évaluation de l'ampleur des manifestations de rue dans le temps (II.2.1) et dans l'espace (II.2.2) en RDC.

⁴² G. DE VILLERS et J. OMASOMBO, « Quand le peuple kinois envahit les rues... » in *Cahiers Africains* n° 61-62, Paris, Harmattan, 2004, pp 213-233.

Manifestations, violences de rue et démocratisation en RDCongo

II.2.1. Contexte et ampleur des manifestations de rue

Toutes les démonstrations de rue n'ont pas la même importance en tout temps. Nous nous limitons ici aux grands épisodes de la démocratisation post-1990.

1° Séquence 1990-1996

La Marche des chrétiens du 16 février 1992 organisée le 16 février 1992, précédée de la grève des enseignants du 04 février de la même année a été pour beaucoup dans la réouverture des travaux de la CNS. Réprimée dans le sang, cette démonstration de rue a fait 16 morts d'après le bilan officiel.

2° Séquence 1996-1998

Cet intervalle a connu d'un côté une drainée de manifestations de soutien à l'avancée triomphale des troupes de l'AFDL dans la conquête des villes et cités du pays, de l'autre, les contestations des méthodes de gouvernement du nouveau maître (L.D. Kabila).

3° Séquence 1988-2003

Cette période a connu une sorte de bémol dans de recours aux manifestations de rue, la situation de guerre que vivait le pays étant alors un élément de découragement des hypothétiques manifestants. Le retour de la rue s'annonce vivace avec le cycle des négociations inter congolaises.

4° Séquence 2003-2006

Cet épisode revêt une importance particulière dans l'histoire politique de la RDC. Il correspond au fonctionnement des institutions de la transition, fruit de l'Accord Global et Inclusif signé à Pretoria le 17 décembre 2002 (Afrique du Sud) par les anciens belligérants et autres acteurs sociopolitiques du pays.

Des principaux soubresauts qu'a connus cette énième transition politique nous soulignons d'un zoom particulier. Dans ce travail, nous retenons d'une part les mobilisations en réaction aux événements de Bukavu (au Sud Kivu) d'autres part celles organisées/non autour du 30 juin 2005 et 2006.

II.2.2. Territoire et ampleur des manifestations

L'environnement géographique doit être mis en contribution en vue d'une visibilité optimale d'une manifestation de rue. Pour le cas spécifique de la RDC, les manifestations de rue dont le noyau est le plus souvent Kinshasa la capitale du pays ont, selon les circonstances, trouvé des échos soit fidèles et favorables, soit contradictoires et défavorables.

Parmi les facteurs de motivation des manifestations analogues, nous pouvons relever l'intérêt national suffisamment visible à tirer de l'entreprise (l'action de manifester), le souci de ne jouer aux amorphes par rapport aux enjeux de l'heure ou encore le dynamisme éprouvé de leaders d'opinion d'une entité qui appellent à manifester.

En revanche, comme facteurs de démotivation, l'on peut citer la peur des appareils répressifs de contrôle de l'Etat (armée, police), les modestes dividendes

à tirer de la démarche ou encore le manque d'informations suffisantes de la part des organisateurs.

Il est aussi arrivé qu'au lieu d'afficher un profil bas, les populations « de l'intérieur » du pays, c'est-à-dire des provinces organisent des contre-manifestations pour se désolidariser de l'action menée dans la capitale. C'est l'exemple de la série des manifestations de rue organisées dans nombre de villes du pays (Kisangani, Lubumbashi, Kolwezi, Uvira, Bukavu, Gbadolite, Idiofa, Butembo...) vers la fin du mois de mai et au début de juin 2006, dans le but de se décrier et désavouer l'idée des manifestations de la capitale consistant en la réclamation des concertations politiques avant le dépassement de la date du 30 juin 2006, date initialement prévue comme boucle de la transition.

Enfin, signalons qu'à certaines manifestations organisées au pays de Lumumba ont répondu des échos au delà des frontières nationales. Ce phénomène de *transterritorialité* des mobilisations de rue est plus visible (c'est un exemple) à Belgique où la diaspora congolaise est réputée hyper dynamique et fanatique.

Section trois : VIOLENCES DE RUE ET CRISE POLITIQUE EN RDC

La R.D.C. a connu au fil de son histoire des scènes de violences de tout acabit. Nous nous limitons dans la représente gymnastique intellectuelle aux violences de rue dont nous tentons d'évaluer la connexion avec la crise de légitimité en RDC (III.1), la culture démocratique (III.2) et l'encadrement étatique des manifestations de rue (III.3).

III.1. VIOLENCES DE RUE ET CRISE DE LEGITIMITE

Le début des années 1990 s'ouvre en Afrique et en RDC sur le procès de l'autoritarisme des partis uniques avec des griefs du genre « violations des droits fondamentaux de l'homme, blocage du développement, corruption, prédation, institutionnalisation du tribalisme ». En RDC, les revendications démocratiques ont été émaillées d'acte de violence dont les causes peuvent se recouper.

Dans une réflexion sur les événements douloureux qui ont secoué Kinshasa et d'autres centres urbains du pays, en particulier au cours du mois de septembre et octobre 1991, J. Banga ⁴³ s'arrête sur les causes de la violence à l'époque. A la suite de cet auteur, la *guerre de colère* de septembre 1991 était liée d'abord à une colère sociale pour des raisons économiques, mais en profondeur, il s'agissait d'une colère politique du peuple contre le pouvoir qu'il trouvait corrompu irresponsable et qu'il considérait comme la cause de son malheur.

Des observateurs s'accordent, en fait, pour dire que le Zaïre et *mutatis mutandis*, la RDC *kabiliste* ont été de régimes de gestion du pouvoir générateurs (voire d'incarnation) de violence parce que bâtis sur l'injustice et se maintenant

⁴³ J.BANGA BANE, «Pourquoi la violence? Réflexion sur des moments douloureux de la transition démocratique au Zaïre», in *Zaïre-Afrique*, n° 263, mars 1992, pp. 113-141.

Manifestations, violences de rue et démocratisation en RDCongo

par des injustices de tous genres, source d'une grave rupture de l'équilibre socio-politique du fait d'un divorce entre le peuple et les détenteurs du pouvoir.

Est ainsi posée en filigrane la question de la légitimité de ce pouvoir générateur de la « violence institutionnalisée » qui a pour remorque la violence de masse, son sous-produit. Etant donné que « la sauvagerie morale » des émeutes bénéficie dans une certaine mesure de l'investissement d'une « sauvagerie morale » institutionnalisée depuis des années.

En effet, le cycle de conflits qu'a connu la RDC a provoqué la descente aux enfers de la quasi-totalité des secteurs vitaux de la nation que l'ère politique précédente -quand le pays s'appelait encore Zaïre- avait déjà suffisamment entamés (vulnérabilisés), avec une « gestion patrimonialiste » de l'Etat, caractérisée par une cohorte d'anti-valeurs : la corruption, la gabegie financière et le détournement des fonds publics à des fins privés étaient presque devenus des « sports nationaux » pratiqués principalement -et de façon éhontée- par l'élite au pouvoir.

Dans une de ses publications on ne peut plus acerbes, Willame tente une radioscopie du régime Mobutu. Pour cet auteur, le secret de la longévité de ce régime (32ans de règne) réside « non pas tant dans le soutien extérieur ou même dans un régime efficient de terreur et de répression, que dans un système de gouvernement fonctionnant sur base du clientélisme et reposant sur le pillage en coupe réglée des ressources humaines et matérielles du pays »⁴⁴.

Cette quasi-institutionnalisation des méthodes de gouvernance, pour le moins machiavéliques, a attisé dans le chef des populations la pratique de la débrouille de tous poils, vulgairement appelée « article 15 » que l'on peut libeller comme suit : « Débrouilles-toi et tu (sur)vivras ». Il s'agit d'un article d'une Constitution imaginaire en vogue depuis l'ère Mobutu, et qui préconise la débrouillardise à tous les niveaux de la société, en invitant sournoisement chaque « Zaïroise » et « Zaïrois » à utiliser sa parcelle d'autorité pour « s'auto-récompenser », honnêtement ou non, sans attendre directement « l'ascenseur » de ses responsables hiérarchiques : une consécration tacite de la « politique de la cueillette (du mangeoire) » dans une « République bananière » où tous les coups semblent permis.

Eu égard à ce qui précède, sont riches en enseignement les sévères critiques à la formule 1+4 (entendre par cela : 1 président aidé par 4 vice-présidents), une innovation dans le paysage institutionnel congolais de l'après-guerre et fruit des négociations inter-congolaises qui ont officiellement mis fin à la « première guerre africaine » (1996-2002).

L'engagement dans la violence peut aussi être dû au déficit de culture démocratique chez les acteurs impliqués.

⁴⁴ WILLAME J- C., « Zaïre: Système de survie et fiction d'État », *Revue Canadienne des Études Africaines*, Vol. 18, No. 1, 1984, pp. 83-88.

III.2. VIOLENCES DE RUE ET CULTURE DEMOCRATIQUE

Ni les forces de l'ordre intervenant, en principe, dans l'encadrement des manifestations, ni les manifestants ne sont des entités homogènes. Cette hétérogénéité peut être source de violence. Du côté des manifestants, les divergences sur les buts à atteindre, les différences de moyens mis en œuvre et quelque fois de cultures politiques font que les manifestants marchent rarement « comme un seul homme ». A la dispersion des éléments mobilisés correspond, dans une certaine mesure, la diversité des forces de l'ordre engagées sur terrain, ce qui peut jouer dans le déclenchement des violences.⁴⁵

C'est là le double problème de « violence contre l'Etat » (légitimée par l'exigence de résister efficacement à « l'oppression ») et la « violence d'Etat » (légitimée par le souci de protéger l'ordre démocratique) auquel sont confrontées les démocraties.

La R.D.C accuse des ratés dans le processus d'apprentissage des valeurs démocratiques, situation encouragée par l'affaiblissement de l'opposition politique et de l'Etat lui-même et ayant entraîné dans sa chute toutes les structures de la société congolaise. Dans le contexte de démocratisation au pays, le multipartisme désordonné des années 1990 n'a pas - le moins du monde - contribué à la formation d'une culture démocratique qui mette à son centre les valeurs de tolérance, du compromis, de la contradiction et du respect de la personne humaine et de ses droits.

On a au contraire assisté aux appels lancés par certaines formations politiques tendant à tirer sur les cordes sensibles du tribalisme, de la xénophobie, du régionalisme. Le cas le plus frappant est le phénomène *géopolitique* au Shaba (entendre par là l'expulsion du Katanga au début de la décennie 90 des originaires du Kasai) avec comme instigateur Kyungu Wa Kumwanza, figure de proue de l'UNADEF, un parti politique hyper katangais.

L'émergence de la violence dans les manifestations de rue en RDC serait enfin due aux failles dans le dispositif de leur encadrement (étatique et des organisateurs)

III.3. DE L'ENCADREMENT ETATIQUE DES MANIFESTATIONS DE RUE

Dans la mesure où l'Etat se définit dans le sens wébérien comme une entreprise de monopolisation de la violence physique légitime, l'irruption des violences de rue comporte des réelles conséquences sur le politique, notamment la remise en question de la capacité de l'Etat à défendre les citoyens, une des dimensions du pacte social qui le lie à ces derniers. C'est pour éviter ce risque que les Etats prennent des dispositions légales (1°) et administratives (2°).

1° La RDC dispose d'un arsenal juridique important relatif aux manifestations et réunions publiques. Les plus anciens textes sont le Décret Royal du 17 août 1959 et l'Ordonnance n° 25-505 du 05 octobre 1959.

⁴⁵ 0.FILLIEULE , *op cit*, (document html)

Manifestations, violences de rue et démocratisation en RDCongo

Le régime Mobutu mis en place dans une conjoncture politique de tension s'est détourné de ces sillons. Il s'est en effet illustré par des graves restrictions à la liberté en général, et le non-respect de ses propres prescriptions.

C'est l'ère de la démocratisation de 1990 qui verra le début des avancées dans ce domaine. Le dernier texte en date en cette matière est le Décret-loi n° 196 du 29 janvier 1999 qui porte réglementation des manifestations et des réunions publiques.

Quant à la constitution de la troisième République actuellement en vigueur, elle garantit en son article vingt sixième, la liberté de manifestation sur les voies publiques ou en plein air, sous réserve, pour les organisateurs, « d'informer par écrit » l'autorité administrative compétente. Il va sans dire aussi que les organisateurs des manifestations et rassemblements électoraux ont l'exigence de veiller à leur bon déroulement, notamment en ce qui concerne le maintien de l'ordre public et le respect de la loi (cf. article 29 de la loi électorale du 09 mars 2006.

2° Des dispositions de maintien de l'ordre public sont également mises en place à titre préventif dès lors que l'on s'attend à un rassemblement de grande taille comportant le risque de dégénérer. Encore que cette notion de "risque de dégénérer" n'est pas moins floue et prisonnière de l'appréciation partagée des autorités administratives et de l'opinion publique.

Faisons tout de même remarquer que l'intervention de l'Etat - via la police - est soumise aux principes de la légalité, de la proportionnalité du moyens/équipements de la police. En d'autres termes, à la violence de rue doit s'opposer une contre-violence légale étatique. Il va sans dire qu'il y a le plus souvent des controverses sur la mesure de cette dernière.

CONCLUSION

Dans ce papier, notre attention a été attirée vers les phénomènes de manifestations et violences de rue dont nous avons voulu savoir l'incidence sur la démocratisation en RDC et les raisons d'émergence de la violence à l'occasion des mouvements d'investissement de la rue.

Au départ, nous nous sommes douté d'une part, que la descente des groupes sociopolitiques dans la rue en RDC n'a pas eu d'influence remarquable sur la dynamique de la démocratisation dans ce pays, d'autre part, que l'émergence fréquente de la violence dans les manifestations de rue de type protestataire pouvait s'expliquer par le déficit de la culture démocratique, les faiblesses d'encadrement des manifestations de rue ainsi que la crise de légitimité que connaît le pays depuis plus de trois décennies.

La vérification de ces hypothèses nous a exigé le recours aux méthodes systémique et comparative. En guise de techniques de recherche, la recherche documentaire et l'observation directe nous ont été d'un louable apport. Nos données ont été réparties dans trois grandes sections. En nous gardant de toute obsession par rapport à l'approche de la « crise politique » de la RDC, nos données recoupées nous amènent à confirmer nos hypothèses de travail. Les

Parcours et Initiatives N° 7 – mai 2008

résultats obtenus à la faveur des démarches systémique et comparative ne nous contredisent pas, mais nous y emmènent. En fait, l'environnement politique congolais n'a pas connu des stigmates remarquables qu'on attribuerait aux mobilisations de rue pendant la démocratisation de la RDC. En plus, nous avons essayé de démontrer comment le phénomène de violence de rue puise dans celui (global et quasi-permanent) de crise politique au pays de Lumumba, quand bien-même toute manifestation de rue soit potentiellement violente.

Eu égard à cette situation, une thérapie peut être proposée à deux patients :

-Les autorités nouvellement élues doivent conforter la confiance de leurs électeurs en concevant et en mettant en place des programmes de développement réalistes. Pour le cas d'espèce, elles doivent en sus se préoccuper au premier chef de la formation et la prise en charge de la police et de l'armée, deux des instruments de contrôle et de contrainte de l'Etat.

-Les citoyens congolais doivent cultiver le sens de responsabilité accru et aiguïser l'esprit civique pour éviter de s'engager dans une action de mobilisation en ignorance de cause. Ainsi donc, le mariage des citoyens et des valeurs démocratiques citées précédemment est recommandé, dont les parrains seraient non seulement l'Etat lui-même, mais aussi les partis politiques et les pans de la société civile congolaise. La croissance de la jeune démocratie congolaise est aussi à ce prix.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. OUVRAGES

- BALANDIER, G., *Le pouvoir sur scène*, Paris, Balland, 1992, 172p.
BERTHO, A., *Contre l'Etat, la politique*, Paris, La Dispute, 1999, 277p.
LAFARGUE, J., *Contestations démocratiques en Afrique. Sociologie de la protestation au Kenya et en Zambie*, Paris, Karthala et Ifra, 1996, 430p.

II. ARTICLES DE REVUES

- BANGA BANDE, J., « Pourquoi la violence ? Réflexion sur des moments douloureux de la transition démocratique au Zaïre », in *Zaïre-Afrique*, n° 263, mars 1992, pp.133-141.
DE VILLERS, G. et OMASOMBO, T., « Quand le peuple Kinois envahit les rues... », in *Cahiers Africains*, n° 61-62, pp.213-233.
WILLAME J- C., « Zaïre: Système de survie et fiction d'État », *Revue Canadienne des Études Africaines*, Vol. 18, No. 1, 1984, pp. 83-88.

III. WEBOGRAPHIE

- FILLIEULE, O. « L'émergence de la violence dans la manifestation de rue. Eléments pour une analyse étiologique », in <http://www.conflits.org/document212.html>.